N° 2020/050

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

ID: 081-218100212-20200706-CM2020_050-DE

Reçu en préfecture le 07/07/2020

5L0~

DEPARTEMENT du TARN

Mairie d' AUSSILLON

ARRONDISSEMENT de CASTRES

CASTRES

CANTON de MAZAMET

EXTRAIT du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance Publique du 06 Juillet 2020

L'AN deux mille vingt, le **six** du mois de **juillet** le Conseil Municipal d'**AUSSILLON**, s'est assemblé à la Salle Charles Costis (art.9-ordonnace N°2020-562 du 13 mai 2020), sous la présidence de Monsieur Fabrice CABRAL, Maire, en session ordinaire, suivant convocations faites le 30 juin 2020 au nombre prescrit par la loi.

Présents:

MM. Fabrice CABRAL, Marc MONTAGNÉ, José GALLIZO, Leila ROUDEZ, Jérôme PUJOL, Muriel ALARY, Céline Chantal GLORIES. Anne-Marie AMEN. CABANIS. Bernard ESCUDIER. Marylis RAYNAUD. Didier HOULES. Isabelle MONTOLIO, Frédéric TAYAC, Josiane CASTRO, Serif AKGUN, MANSUY. Manon KLOUCHI. Gérald Armande GASTON. KOKADEJEVAS-DAGUILLANES. David Mahmoud NOUI. Dominique PETIT. Isabelle BOUISSET. Bérenger GUIRAO,

Laurence ROUANET.

Procurations:

Philippe COLOMBANI à Marc MONTAGNE
Philippe PAILHE à Jérôme PUJOL
Françoise MIALHE à Leila ROUDEZ

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme Chantal GLORIES.

Nombre de membres en exercice : 29	Lors de la séance :		
	Présents : 26	Procurations: 3	Absents: 0
BJET: Budget Principal de la Commune - Approbation du compte de		Date d'affichage :	
gestion 2019		170	07 juillet 2020

Le Conseil Municipal s'est fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019 du Budget Principal de la Commune et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Il est constaté que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Nº 2020/050

Envoyé en préfecture le 07/07/2020 Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le

ID: 081-218100212-20200706-CM2020_050-DE

Le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 est arrêté en dépenses budgétaires à la somme de $6.092.521,60 \in$ et en recettes budgétaires à la somme de $7.852.889,35 \in$, non compris les soldes de l'exercice 2018 ; il dégage donc un excédent réalisé de $1.760.367,75 \in$ au titre de l'exercice 2019 ($1.092.513,74 \in$ en excédent d'investissement et $667.854,01 \in$ en excédent de fonctionnement).

Ce résultat budgétaire cumulé à l'excédent dégagé en 2018, qui s'établissait à 3.658.545,17 €, après déduction de la part affectée à l'investissement, soit 1.138.105 €, aboutit à un excédent global de clôture pour 2019 de 4.280.807,92 €, se ventilant ainsi :

- 2.518.661,95€ en section de fonctionnement.
- 1.762.145,97 € en section d'investissement,

Le compte de gestion est visé et certifié conforme au Compte Administratif 2019.

Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 30 Juin 2020,

Le Conseil Municipal d'Aussillon,

Considérant que toutes les dépenses et toutes les recettes ont été régulièrement portées,

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019, par Madame la Trésorière. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour Extrait conforme, Le Maire,

Fabrice CABRAL

Acte ayant acquis caractère exécutoire à la date du AUSSILLON, le Le Maire, Fabrice CABRAL.